

Diagnostiques immobiliers

Posté par :

Publiée le : 20/04/2009 14:50:00

Diagnostiques Concernés Validité Sanction si absence de
diagnostics Pièce à fournir pour la
réalisation

Performance Energétique

(Loi n° 2004-1343 du 09 Décembre 2004 - Article 41

Décret n° 2006-1114 du 05/09/2006

Décret n° 2006-1147 du 14/09/2006

Arrêtés du 03/05/2007) Toutes les parties privatives d'un bien

(exclu : cave, box, bâtiment indépendant de -

50 m²...) 10 ans Valeur informative pour le

locataire Si chauffage collectif :

consommation annuel et type de

chauffage

CREP

(Constat de risque d'Exposition au Plomb)

(Décret 2006-474 du 25/04/2006

Arrêté du 25/04/2006) Tous les biens d'habitation construits avant le

1er Janvier 1949. - 6 ans si présence de plomb

- Illimité si absence de plomb

A compter du 11/08/2008 Responsabilité pénale du

baillieur Adresse du bien

Surface Habitable

(Loi Boutin)

(Décret Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009) Tous les biens d'habitation construits Illimité (en l'absence

de travaux) du

baillieur Adresse du bien

ERNT

(Etat des Risques Naturels et Technologiques)

(Code de l'environnement : Article L125-5) Toutes les zones couvertes par un plan de

prévention des risques Durée du contrat de location et

son renouvellement Diminution du prix du loyer Adresse de l'immeuble